

Jean-Pierre MARTY

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
RÉGION DE PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

DANS LE CADRE D'APPORTS SOCIAUX

AU PROFIT DE LA

SOCIETE ABC PARTICIPATIONS

Société à Responsabilité limitée au capital de 8.000.000 €

Siège social 39 bld de Commandant Charcot
92200 NEUILLY S/SEINE

Siret en cours
APE en cours

Madame, Monsieur les Associés,

En vertu de l'article L 223-9 de la loi sur les sociétés commerciales, vous m'avez désigné en tant que Commissaire aux Apports dans le cadre de la création d'une société à responsabilité limitée désignée sous le nom **ABC PARTICIPATIONS**.

Cette mission et les contrôles qui en découlent m'ont permis d'établir un rapport sur l'appréciation de la valeur des apports en nature devant être effectués par les futurs Associés de la SARL, ainsi que le cas échéant d'indiquer les avantages particuliers qui pourraient exister.

I - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

1) But et motifs de l'opération

L'opération consiste en l'apport de parts sociales de la société **ABC SOURCING**, dont le siège social est 16 rue Moulin des Bruyères 92400 COURBEVOIE, immatriculée au R. C. de Nanterre sous le numéro B 420 189 516 à la Sarl **ABC PARTICIPATIONS**

La société **ABC SOURCING** a pour objet l'import export de gros et de détail, l'achat, la vente, la distribution, la représentation commerciale de vêtements, chaussures, articles de sports, textile publicitaire, gadgets, bijoux fantaisie et tous accessoires pouvant se rapporter aux domaines ci dessus.

Cet apport sera rémunéré par l'octroi de parts en capital pour un montant de 8.000.000 € et d'une soulte en numéraire de 800.000 €

La conséquence de cette opération est la création d'une S.A.R.L. au capital de 8.000.000 € qui détiendra 100 % des parts sociales de la société **ABC SOURCING**. Cette nouvelle société, la **SARL ABC PARTICIPATIONS** a pour but notamment de réorganiser les actifs professionnels de Mme LEVY Déborah et de Mr TATEOSSIAN Gilles.

2) Propriété et jouissance

Votre société deviendra propriétaire des parts sociales à compter du jour de la signature des statuts de la **SARL A B C PARTICIPATIONS**, comprenant les apports en nature objet des présentes.

II - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Aux termes du contrat d'apport signé par les apporteurs et votre société, la **SARL ABC PARTICIPATION**, les biens apportés sont les suivants

500 parts sociales de la société **ABC SOURCING** soit la totalité des parts sociales qui constituent le capital social de la société. Ces 500 parts sociales ont été évaluées au prix de 8.800.000 €.

Le capital ainsi formé de la **SARL ABC PARTICIPATION** s'élève à 8.000.000 €, les associés bénéficiant d'une soulte de 800.000 €.

La valorisation de la **SARL ABC SOURCING** a retenu comme base d'évaluation des ratios par rapport au chiffre d'affaires de l'entreprise comparables aux entreprises du secteur du Commerce en gros et détail.

Les comptes retenus comme référence étaient ceux des années 2006, 2007 et 2008, approuvés par les associés

La situation établie au 31 octobre 2009 fait apparaître un bénéfice en augmentation par rapport à celui de l'exercice 2008, avec un niveau de chiffre d'affaires également en augmentation. Ces chiffres permettent ainsi de valider les bases de l'évaluation.

III - VERIFICATIONS EFFECTUEES

En exécution de la mission que vous m'avez confiée , j'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les recommandations de la profession pour :

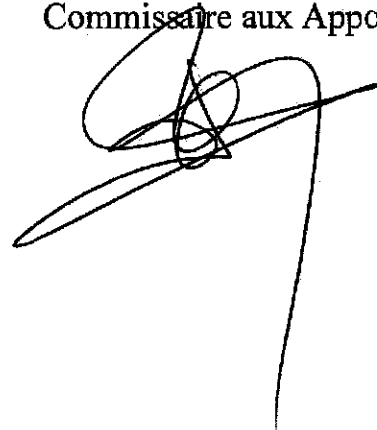
- vérifier la valeur des parts sociales apportées,
- contrôler la valeur attribuée aux apports,
- m'assurer qu'aucun événement de nature à modifier la valeur desdits apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 8.800.000 €, n'est intervenu à ce jour.
- contrôler que pour la période du 1 janvier au 31 octobre 2009, la **SARL ABC SOURCING** a réalisé un résultat bénéficiaire.

IV - CONCLUSION

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur nette globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 8.800.000 € et sur la rémunération de ces apports.

A PARIS , le 2 décembre 2009

Jean Pierre MARTY
Commissaire aux Apports

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'M' with a long vertical line extending downwards from the 'M'.